

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DE LA VILLE DE BEGLES

SÉANCE DU 12 décembre 2023

DÉLIBÉRATION N°2023_067

OBJET : 1ER VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

L'an deux mil vingt trois et le 12 décembre, le Conseil Municipal de la Ville de Bègles s'est réuni Salle du conseil sous la présidence de Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de Bègles, en suite de la convocation adressée le **6 décembre 2023**.

Étaient présents : M. Clément ROSSIGNOL PUECH, Mme Edwige LUCBERNET, M. Marc CHAUVET, Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Vincent BOIVINET, Mme Amélie COHEN-LANGLAIS, M. Olivier GOUDICHAUD, Mme Fabienne CABRERA, M. Pierre OUALLET, Mme Christelle BAUDRAIS, Mme Catherine CAMI, M. Xavier-Marie FEDOU, M. Jacques RAYNAUD, Mme Isabelle TARIS, M. Benoît D'ANCONA, M. Pascal LABADIE, Mme Sadia HADJ ALBELKADER, Mme Sylvaine PANABIÈRE, M. Guénohé JAN, Mme Marie-Laure PIROTH, Mme Typhaine CORNACCHIARI, Mme Laure DESVALOIS, M. Nabil ENNAJHI, M. Florian DARCOS, M. Idriss BENKHELOUF, M. Aurélien DESBATS, M. Christian BAGATE, M. Alexandre DIAS, Mme Isabelle TEURLAY NICOT, M. Christophe THOMAS, M. Kewar CHEBANT.

S'étaient fait excuser et avaient donné délégation :

Mme Bénédicte JAMET DIEZ donne procuration à Mme Edwige LUCBERNET, M. Mohammed MICHRAFY donne procuration à M. Alexandre DIAS, Mme Fabienne DA COSTA donne procuration à M. Christian BAGATE.

Absente :

Mme Seynabou GUEYE

Secrétaire de la séance : Monsieur Pierre OUALLET

Monsieur Xavier-Marie FEDOU expose :

Afin de permettre aux associations, avec lesquelles la Ville a mis en place des conventions d'objectifs de pouvoir continuer à fonctionner avant l'adoption du Budget Primitif 2024, il vous est proposé de voter un 1^{er} versement qui correspond à un quart du montant qui a leur a été alloué par délibération au moment du vote du Budget Primitif de l'année 2023.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

ENTENDU le rapport de présentation

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la loi N°2000-321 du 12 avril 2000

VU le Décret N°2001-495 du 6 juin 2001

VU la délibération n°8 du 21 mars 2023 de la Ville, de versement de subventions au titre de l'année 2023

CONSIDÉRANT que le versement de ces subventions est subordonné à la signature préalable d'une convention dont le montant est supérieur à 23 000 € et consultable au sein des services municipaux de la Ville

CONSIDÉRANT que les présidents et membres du conseil d'administration ne participeront pas au vote pour chacune des associations dont ils sont membres (information notée au PV)

CONSIDÉRANT les montants ci-dessous attribués au Budget Primitif 2023

RAISON SOCIALE DE L'ASSOCIATION	MONTANT BP 2023
FONCTION 020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE COMITE DE GESTION DES OEUVRES SOCIALES	135 000,00 €
FONCTION 20 ENSEIGNEMENT SERVICES COMMUNS ECOLE PRIVEE STE MARIE LA FERRADE ECOLE PRIVEE JEANNE D'ARC TOTAL FONCTION 20	132 345,78 € 101 386,32 € 233 732,10 €
FONCTION 33 ACTION CULTURELLE C.R.E.A.C	388 000,00 €
FONCTION 40 SPORTS ET JEUNESSE SERVICES COMMUNS CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS OMNISPORTS CABBG SECTION AMATEUR CAB HANDBALL AMATEUR DOJO BEGLAIS TOTAL FONCTION 40	172 500,00 € 71 300,00 € 71 300,00 € 40 000,00 € 355 100,00 €
FONCTION 422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES AMICALE PATRONAGE ECOLES LAIQUES REMUE MENINGES TOTAL FONCTION 422	81 000,00 € 88 000,00 € 169 000,00 €
FONCTION 64 CRECHES ET GARDERIES SAGE CRECHE BAGATELLE TOTAL FONCTION 64	299 560,00 € 152 836,00 € 452 396,00 €
FONCTION 90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES ARCINS ENVIRONNEMENT SERVICES MISSION LOCALE ADELE TOTAL FONCTION 90	132 400,00 € 45 557,00 € 220 500,00 € 398 457,00 €
TOTAL GENERAL 2023	2 131 685,10 €

DÉCIDE

Article 1 : D'accorder à ces associations un premier versement à valoir sur la subvention 2024, selon le tableau de répartition ci-après.

RAISON SOCIALE DE L'ASSOCIATION	1er Versement 2024
FONCTION 020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE (FONCTION M57 au 01/01/24 = 020) COMITE DE GESTION DES OEUVRES SOCIALES	33 750,00 €
FONCTION 20 ENSEIGNEMENT SERVICES COMMUNS (FONCTION M57 au 01/01/24= 201) ECOLE PRIVEE STE MARIE LA FERRADE ECOLE PRIVEE JEANNE D'ARC TOTAL FONCTION 201	33 086,45 € 25 346,58 € 58 433,03 €
FONCTION 33 ACTION CULTURELLE (FONCTION M57 au 01/01/24 = 311) C.R.E.A.C	97 000,00 €
FONCTION 40 SPORTS ET JEUNESSE SERVICES COMMUNS (FONCTION M57 au 01/01/24 = 30) CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS CABBG SECTION AMATEUR CAB HANDBALL AMATEUR DOJO BEGLAIS TOTAL FONCTION 30	43 125,00 € 17 825,00 € 17 825,00 € 10 000,00 € 88 775,00 €
FONCTION 422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES (FONCTION M57 au 01/01/24 = 338) AMICALE LAIQUE DE BEGLES REMUE MENINGES TOTAL FONCTION 338	20 250,00 € 22 000,00 € 42 250,00 €
FONCTION 64 CRECHES ET GARDERIES (FONCTION M57 au 01/01/24 = 4221) SAGE CRECHE BAGATELLE TOTAL FONCTION 4221	74 890,00 € 38 209,00 € 113 099,00 €
FONCTION 90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES (FONCTION M57 au 01/01/24 = 61) ARCINS ENVIRONNEMENT SERVICES MISSION LOCALE ADELE TOTAL FONCTION 61	33 100,00 € 11 389,25 € 55 125,00 € 99 614,25 €
TOTAL	532 921,28 €

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte afférent.

Article 3 : De prévoir et prélever ces dépenses sur le chapitre 65 du budget principal 2024 de la Ville.

VOTANTS : 34		VOIX
Pour	34	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NE PARTICIPENT PAS AU VOTE :

Pour l'Ecole Privée Sainte-Marie La Ferrade - Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, Mme Laure DESVALOIS

Pour l'Ecole Privée Jeanne d'Arc - M. Vincent BOIVINET, Mme Bénédicte JAMET DIEZ

Pour le CREAC - Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Benoît D'ANCONA

Pour l'association AMICALE LAIQUE – M. Marc CHAUVET, Mme Sylvaine PANABIÈRE

Pour l'association REMUE-MENINGES - M. Vincent BOIVINET, Mme Catherine CAMI

Pour l'association SAGE - Mme Catherine CAMI, Mme Sylvaine PANABIERE

Pour la Crèche BAGATELLE - Mme Catherine CAMI, Mme Sylvaine PANABIERE, M. Guénolé JAN

Pour l'association ARCINS ENVIRONNEMENTS SERVICES – Mme Fabienne CABRERA, Mme Marie-Laure PIROTH

Pour la MISSION LOCALE - Mme Bénédicte JAMET DIEZ, M. Nabil ENNAJHI, Mme Marie-Laure PIROTH

Pour A.DE.L.E. - Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Aurélien DESBATS, Mme Bénédicte JAMET DIEZ, Mme Marie-Laure PIROTH

Pour le CAB HANDBALL Amateur – M. Jacques RAYNAUD

Fait et délibéré le 12 décembre 2023

LE/LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE,

Monsieur Pierre OUALLET

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE MAIRE,

M. Clément ROSSIGNOL PUECH